RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CCM SALON DE PROVENCE
7 ALLEES DE CRAPONNE 13300 SALON DE PROVENCE
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CCM SALON DE PROVENCE 7 ALLEES DE CRAPONNE 13300 SALON DE PROVENCE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

M Thomas DES MAREZ, représentant de la société 2TMECA S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1679 CHEMIN DES RAMADES 84160 CADENET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M Thomas DES MAREZ
Nombre d'actions : 50
Somme versée : 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Nom, prénom et paraphe de la personne ayant recueilli la signature
Stéphanie NILLAN
Crédit Mutuel
Salon de Provence
7 Allée de Craponne
13300 Salon de Provence
04 90 53 45 75

JST141

CCM SALON DE PROVENCE
7 ALLEES DE CRAPONNE 13300 SALON DE PROVENCE
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CCM SALON DE PROVENCE 7 ALLEES DE CRAPONNE 13300 SALON DE PROVENCE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

M Thomas DES MAREZ, représentant de la société 2TMECA S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1679 CHEMIN DES RAMADES 84160 CADENET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M Thomas DES MAREZ
Nombre d'actions : 50
Somme versée : 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST141

CCM SALON DE PROVENCE
7 ALLEES DE CRAPONNE 13300 SALON DE PROVENCE
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CCM SALON DE PROVENCE 7 ALLEES DE CRAPONNE 13300 SALON DE PROVENCE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

M Thomas DES MAREZ, représentant de la société 2TMECA S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1679 CHEMIN DES RAMADES 84160 CADENET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M Thomas DES MAREZ
Nombre d'actions : 50
Somme versée : 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST141